

#1905 mai-juin 2019

L'écho des cités

Bulletin d'information de Sauveterre de Guyenne // Directeur de Publication : Yves d'Amécourt // Responsable de la rédaction : Marie-José Lawther Imprimé Par Nos Soins // Dépôt légal : mai 2019 - N° ISSN : 1627-5705

INFORMATIONS ET BRÈVES COMMUNALES

COMMÉMORATION 2019 DU 8 MAI 1945



Yves d'AMÉCOURT- Maire de Sauveterre de Guyenne

Jean-Paul FABARD - Président UNC Section Entre-Deux-Mers

Vous invitent aux cérémonies pour le 74° Anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 en présence des associations d'anciens combattants et de résistants du territoire le mercredi 8 mai 2019.

Cet anniversaire sera l'occasion d'honorer la mémoire des morts et disparus au Champs d'Honneur pour la France. Les cérémonies se dérouleront avec un dépôt de gerbes aux 4 Monuments aux Morts de la commune :

- 17hoo: Monument aux Morts de Puch,
- 17h15: Monument aux Morts de St Léger-de-Vignague
- 17h30: Monument aux Morts de StRomain-de-Vignague,
- 18hoo: Office Religieux à l'Église Notre-Dame de Sauveterrede-Guyenne en mémoire des enfants de Sauveterre, Le Puch, S'Romain-de-Vignague et S'Léger-de-Vignague, morts pour la France
- 18h45: Monument aux Morts de Sauveterre-de-Guyenne; dépôt de bouquets de fleurs par les enfants des écoles; lecture du Discours de Geneviève DARRIEUSSECQ, Secrétaire d'État aux anciens combattants; Remise de décorations;

La cérémonie sera suivie d'un Vin d'honneur offert par la Municipalité de Sauveterre-de-Guyenne sous la Halle, discours de Monsieur le Maire et de Monsieur le Président de l'UNC.

VIE COMMUNALE RESTEZ INFORMÉS!

Les comptes rendus des séances du Conseil Municipal retranscrivent les débats et présentent les délibérations: ils sont téléchargeables sur le site Internet de la commune et sont consultables en mairie.

FÊTE DES MÈRES

À l'occasion de la fête des mères, l'équipe municipale vous convie au vin d'honneur qui sera servi le samedi 25 mai 2019 à 19h00 sous la Halle (Place de la République).

> A l'issue de cette cérémonie, une rose sera offerte à toutes les mamans.

Apéritif & animation musicale.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES : 26 MAI 2019

Élections européennes 26 mai 2019

Les élections européennes des députés européens auront lieu le dimanche 26 mai 2019 en France.

Les bureaux de vote (n°1 et 2 : salle des fêtes rue St Romain) seront ouverts de 8H à 18H. Attention : une pièce d'identité avec photo est nécessaire pour pouvoir voter !

Le Parlement européen sera entièrement renouvelé à l'occasion de ces élections. Il adopte, avec le Conseil (les États membres), la quasi-totalité des normes européennes (directives et règlements) ainsi que le budget annuel qui finance les politiques de l'Union européenne.

Le Parlement européen donne obligatoirement son approbation pour tout accord commercial et surveille les négociations menées par la Commission européenne. Le Parlement européen exerce un contrôle politique sur la Commission européenne. La composition de la Commission européenne est liée aux résultats de l'élection du Parlement européen. Il en élit le Président et auditionne les candidats aux postes de commissaires.

Le budget municipal de la Commune de Sauveterre-de-Guyenne se compose d'un budget principal et de deux budgets annexes (régie des transports et assainissement collectif). Le budget autonome du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) se compose lui d'un budget principal et du budget annexe de la RPA (Résidence pour Personnes Agées).

Le Conseil Municipal lors de sa séance du 12 avril 2019, a adopté, à l'unanimité, les différents comptes administratifs (CA) et comptes de gestion (CG) 2018. Les budgets primitifs 2019 ont été adoptés lors de la même séance du Conseil Municipal :

du Conseil Municipal :

• Les deux budgets annexes communaux (régie des transports et régie d'as-

sainissement) ont été adoptés, à l'unanimité (18 voix « pour »).

- Le budget principal de la commune a été adopté à :
 - > 18 voix « pour » pour la Section Fonctionnement
 - > 14 voix « pour » (liste « Pour Sauveterre avec Yves d'Amécourt») et 4 « abstentions » (liste « Sauveterre pour tous ») pour la Section Investissement

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a lui-même adopté à ses budgets le 3 avril 2019 :

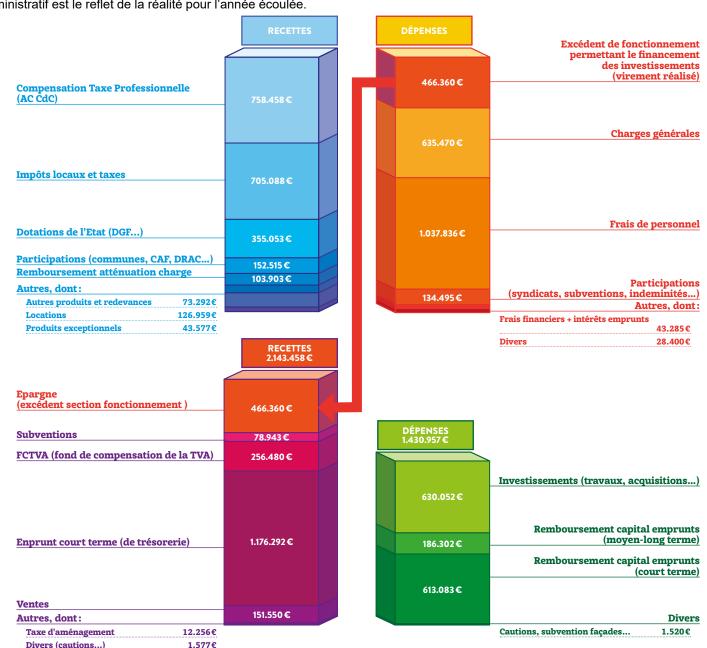
- Budget annexe RPA (Résidence Personnes Agées): à l'unanimité (11 voix « pour »)
- Budget principal du CCAS: 8 voix « pour » et 3 « abstentions »

Pour rappel, les comptes rendus des conseils municipaux et les éditions de l'Echo des Cités sont en téléchargement sur le site internet communal. Nous vous invitons à consulter le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 12 avril 2019 qui sera prochainement validé et publié.

Comme chaque année, ce numéro de l'Echo des Cités vous présente les principaux axes des budgets communaux.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Le Compte Administratif (CA) marque la fin du cycle budgétaire de chaque année. C'est un document qui compare les dépenses et recettes programmées dans le budget de l'année écoulée avec les opérations financières qui ont effectivement eu lieu. Le Compte Administratif est le reflet de la réalité pour l'année écoulée.



Enprunt moyen-long terme

0€

NVESTISSEMENT: 2.143.458€

FONCTIONNEMENT: 2.345.846€

ZOOM SUR LES BUDGETS 2019

LE BUDGET 2019: Des taux d'imposition communaux stables

Pour 2019, le Conseil Municipal choisi, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux d'imposition (après 2 années de stagnation en 2017 & 2018, 2 années consécutives de baisse en 2015 & 2016 et 7 années consécutives de stagnation : 2008-2014). Le produit attendu, en 2019, au titre des trois taxes locales est de 652 172 €. Les recettes sont en augmentation (+ 5.09 %) malgré le gel des taux d'imposition et la diminution des exonérations de l'État, en raison de l'indexation nationale des bases sur le niveau de l'inflation (+2.2%), du travail réalisé par la commission locale des impôts directs (CCID), de l'arrivée de

nouveaux habitants (nouvelles maisons, travaux de rénovation...) et de nouvelles activités économiques (constructions d'entreprises...), ce qui a pour conséquence une augmentation des bases d'imposition.

Taux d'imposition communaux des 3 taxes directes locales :

	TAUX en %											
Imposition locale	de 2008 à 2014	2015	2016	2017-2018	2019							
Taxe d'habitation	11,12%	11,10%	11,00%	11,00%	11,00%							
Taxe foncière bâti	16,77%	16,70%	16,00%	16,00%	16,00%							
Taxe foncière non bâti	61,93%	61,82%	59,00%	59,00%	59,00%							

O UNE DIMINUTION SANS PRÉCÉDENT DES DOTATIONS DE L'ÉTAT QUI SE POURSUIT

La DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) est versée aux communes pour compenser le transfert de compétences assumées jusqu'alors par l'État ou ses services déconcentrés (par exemple : construction et entretien des écoles maternelles et primaires, attribution de crédits aux écoles pour l'achat de livres et de fournitures, gestion de l'état-civil, célébration des mariages, organisation des élections, délivrance des passeports et carte d'identité, instruction des permis de construire, etc.). Face à une baisse considérable et sans précédent des dotations de l'État entre 2014

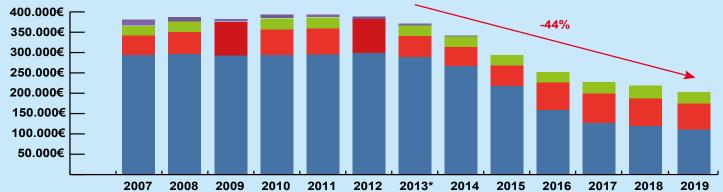
et 2017, qui s'est prolongée en 2018 et 2019, les collectivités (commune, communauté de commune, département, région...) sont financièrement très impactées.

Pour Sauveterre-de-Guyenne, la diminution de ces dotations allouées par l'État sur les 7 dernières années (2014-2019) représente une baisse brutale d'environ 44 % en 2019, par rapport aux recettes de 2013 (dernière année de gel des dotations), équivalant à 685 000 € de dotations en moins cumulées sur cette période.

ÉVOLUTION DES DOTATIONS DE L'ÉTAT (DGF, DSR...) DE 2007 À 2019

	DGF Dotation Globale de Fonctionnent forfaitaire		SR blidarité Rurale "péréquation"	Dotation nationale de péréquation	TOTAL	Évolution n/n-1	Évolution 2019/2013*
2007	293 287 €	48 470 € 23 883 €		14 781 €	380 421 €		
2008	296 388 €	53 464 €	25 607 €	11 669 €	387 128 €	1,76%	
2009	292 886 €	82 2	.48€	6 646 €	381 780 €	-1,38%	•
2010	294 453 €	62 127 € 27 462 €		8 906 €	392 948 €	2,93%	
2011	295 704 €	63 302 €	27 536 €	6 361 €	392 903 €	-0,01%	1
2012	298 299 €	83 2	.97€	5 725 €	387 321 €	-1,42%	
2013*	289 409 €	51 274 € 25 972 €		4 771 €	371 426 €	-4,10%	
2014	267 165 €	46 147 €	25 262 €	3 181 €	341 755 €	-7,99%	
2015	217 635 €	49 849 €	26 066 €	0€	293 550 €	-14,11%	
2016	165 554 €	59 819 €	26 595 €	0€	251 968 €	-14,17%	-44,42%
2017	130 626 €	69 327 €	28 480 €	0€	228 433 €	-9,34%	
2018	118 866 €	72 920 €	29 967 €	0€	221 753 €	-2,92%	
2019	106 490 €	70 795 € 29 167 €		0€	206 452 €	-6,90%	





O DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : La masse salariale

Le budget prévisionnel 2019 comporte pour 1 060 000 € de « salaires ». Ce poste budgétaire représente 54% des dépenses « réelles » de fonctionnement (hors reversement en section Investissement).

Cet élément fait partie d'un choix de Ressources Humaines depuis plusieurs années et doit être mis en relation avec les atténuations de charges (remboursement : contrats aidés, arrêts maladie...) qui y sont liés. La commune de Sauveterre dispose en outre, de deux écoles qui accueillent les enfants de 9 communes alentour (180 élèves) et d'une RPA de 40 logements. De plus, la commune a choisi de réaliser un certain nombre de travaux elle-même. Elle s'est pour cela dotée de personnels qualifiés (maçon, électricien, ferronnier, menuisier ...). De ce fait, une partie des salaires basculent du budget de fonctionnement vers celui d'investissement avec « les travaux en régie », qui, sans cette main d'œuvre qualifiée, seraient réalisés par des entreprises extérieures.

ZOOM SUR LES BUDGETS 2019

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : Le soutien aux associations locales

Une vie culturelle et sportive, riche et diversifiée, participe à l'animation de la ville dont elle est un élément de vitalité et de créativité. Favoriser le « bien-vivre ensemble », pour tous les âges et toutes les envies, passe par de nombreuses initiatives, animations et activités, organisées par la commune et les associations du territoire.

Dans le cadre du soutien aux associations sauveterriennes, qui sont au cœur de la vie communale, la municipalité met à disposition des moyens financiers (subventions votées au budget), des moyens techniques (centre de reproduction, support de communication, salle de fêtes, mobilier, locaux associatifs, sonorisation, éclairage, scène extérieure, etc..) et des moyens humains (installations et entretiens).

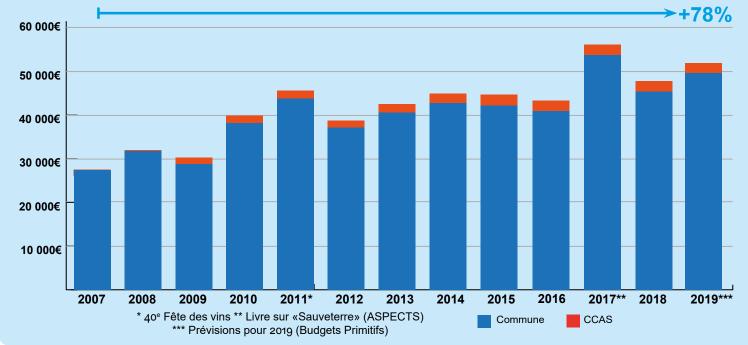
Par ailleurs, les associations caritatives et celles qui assurent le lien entre les générations, reçoivent pour les unes, une subvention du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), pour les autres, elles disposent de locaux mis à disposition (Club des aînés, Atelier Créatif, Restaurants du Cœur, ...).

Pour l'année 2019, près de 49 000 € de subventions aux associations locales ont été budgétisées (commune et CCAS) pour soutenir cette dynamique.

Les associations et écoles peuvent également bénéficier, via une convention de mise à disposition, du bus communal et du chauffeur pour faciliter les déplacements organisés dans le cadre de leurs activités.

ÉVOLUTION DES SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX ASSOCIATIONS (2007-2019)

	2007	2008	2009	2010	2011*	2012	2013	2014	2015	2016	2017**	2018	2019***
Commune	27 396,00 €	31 761,00 €	28 841,00 €	38 195,00 €	43 844,00 €	37 216,00 €	40 576,00 €	42 325,00 €	41 975,00 €	38 175,00 €	49 935,00 €	42 768,00 €	46 865,00 €
CCAS	150,00€	150,00€	1 400,00 €	1 715,00 €	1 745,00 €	1 530,00 €	1 925,00 €	2 090,00 €	2 090,00 €	2 090,00 €	2 220,00 €	2 290,00 €	2 120,00 €
Total	27 546,00 €	31 911,00 €	30 241,00 €	39 910,00 €	45 589,00 €	38 746,00 €	42 501,00 €	44 415,00 €	44 065,00 €	40 265,00 €	52 155,00 €	45 058,00 €	48 985,00€
Évolution		+16%	-5%	+32%	+14%	-15%	+10%	+5%	-1%	-9%	+30%	-14%	+9%



● LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT ET SON FINANCEMENT

L'évolution de la dette

Conformément aux engagements de l'équipe municipale majoritaire, le taux global d'endettement à long terme (tous les budgets rassemblés : Commune, CCAS, Assainissement, Transport) de la commune a été maîtrisé depuis 2008 pour le maintenir au niveau de 3 Millions d'€uros, tel qu'il était au début du mandat 2008-2014.

Pour ce faire, entre 2008 et 2016, seuls les investissements qui génèrent des recettes (immeuble de la Poste, Cabinet Médical Communal) ont été financés par l'emprunt. Les loyers équilibrant les annuités d'emprunt. Ainsi, à l'issue du remboursement des emprunts, la commune bénéficiera de recettes propres (loyers de la maison médicale, de la poste et des gîtes ruraux). En 2023, le CCAS aura fini de rembourser l'emprunt de la RPA de Pringis.

En 2017, le profil d'évolution de la dette communale étant à la baisse et les taux d'intérêt très intéressants, la commune a réalisé un nouvel emprunt pour les travaux d'aménagement des stades municipaux et la création du Pôle Culturel, Touristique et Associatif (Médiathèque et Maison Brugère).

La capacité de désendettement de la commune (y compris les budgets annexes) et du CCAS (y compris la RPA) est d'environ 6 ans. Elle est raisonnable et a été nettement améliorée ces dernières années en raison de l'augmentation importante de l'épargne annuelle de la commune (150 000 € en 2008 contre environ 600 000 € en 2018). Cela est dû notamment à l'installation industrielle de TIGF sur la commune, au dynamisme de la construction et de la rénovation, à l'agrandissement du SUPER U et à l'installation de nouvelles entreprises sur la ZAE Intercommunale du Sauveterrois.

ZOOM SUR LES BUDGETS 2019

L'année prochaine nous bénéficierons de l'installation à Sauveterre d'AGRI 33, de BRICOMARCHE, et de nouveaux commerçants sur la place.

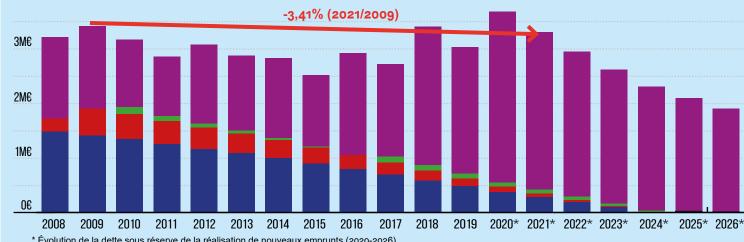
Cette épargne nette correspond à une part des recettes de fonctionnement qui est excédentaire (supérieure aux dépenses de fonctionnement) qui est donc « épargnée » afin de couvrir le remboursement de la dette et de financer une partie des nouveaux investissements, c'est l'excédent de la section de fonctionnement.

En 2019, la commune a inscrit la réalisation d'un nouvel emprunt (900.000€ sur 20 ans à un taux fixe de 1.19%) pour compléter le plan de financement des travaux de restructuration et d'extension de l'école élémentaire.

Le remboursement de cet emprunt sera partagé (sur 20 ans) entre toutes les communes dont les enfants sont scolarisés à Sauveterre en fonction du nombre d'enfants.

DETTE EN CAPITAL AU 1er JANVIER (emprunts à moyen-long terme)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020*	2021*	2022*	2023*	2024*	2025*	2026*
CCAS	1.293.306,19€	1.225.838,36€	1.173.043,91€	1.090.863,46€	1.013.807,58€	946.689,26€	869.716,78€	781.388,19€	692.286,29€	600.982,09€	509.204,63€	417.654,22€	325.207,63€	243.811,36€	162.945,91€	81.676,13€	0€	0€	0€
ASSAINISSEMENT	212.535,51€	434.627,63€	405.218,55€	375.914,55€	346.245,68€	315.769,91€	286.649,88€	256.392,32€	224.952,65€	192.284,51€	158.339,74€	123.068,28€	86.418,09€	58.364,05€	39.402,69€	19.654,43€	0€	0€	0€
TRANSPORT	0€	118.500,00€	106.337,42€	74.067,83€	60.660,94€	46.584,94€	31.806,44€	16.290,38€	0€	100.000,00€	90.463,45€	80.826,77€	71.088,90€	61.248,78€	51.305,34€	41.257,50€	31.104,15€	20.844,19€	10.476,50€
COMMUNE	1.302.135,79€	1.206.033,09€	1.084.673,94€	950.270,43€	1.268.208,26€	1.198.481,04€	1.284.238,00€	1.143.304,97€	1.634.638,46€	1.484.535,08€	2.213.245,88€	2.026.073,98€	2.734.656,47€	2.519.836,52€	2.319.161,01€	2.141.588,01€	1.981.964,84€	1.809.102,17€	1.655.629,60€
TOTAL	2.807.977,49€	2.984.999,08€	2.769.273,82€	2.491.116,27€	2.688.922,46€	2.507.525,15€	2.472.411,10€	2.197.375,86€	2.551.868,40€	2.377.801,68€	2.971.253,70€	2.647.623,25€	3.217.371,09€	2.883.260,71€	2.572.814,95€	2.284.176,07€	1.298.062,27€	1.829.946,36€	1.666.106,10€
%		+6,30%	-7,23%	-10,04%	+7,94%	-6,75%	-1,40%	-11,12%	+16,13%	-6,82%	+24,96%	-10,89%	+21,52%	-10,38%	-10,77%	-11,22%	-11,87%	-9,10%	-8,95%
ÉVOLUTION 2009/	2021		-3,41%																
ÉVOLUTION 2008/	2026	-41%																	



* Évolution de la dette sous réserve de la réalisation de nouveaux emprunts (2020-2026)

L'EFFORT D'INVESTISSEMENT

La baisse importante des dotations de l'État ne se traduit pas pour autant par une diminution des investissements. En 2019, la commune réalisera un effort d'investissement important pour améliorer le cadre de vie des habitants, l'offre de services publics et soutenir le tissu économique et les emplois.

La commune s'engage dans une politique d'investissement ambitieuse et volontaire pour l'année 2019 avec plus de 2 350 000 € budgétés pour financer les projets suivants:

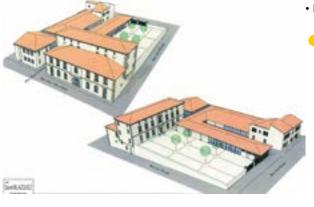
• poursuite des travaux de restructuration complète et d'extension de l'école élémentaire et poursuite de l'amélioration continue des conditions de vie et d'enseignement (Vidéoprojecteurs Interactifs)

- travaux de raccordement du village de Roussillon au réseau d'assainissement collectif et l'investissement dans une station d'épuration, afin de protéger le ruisseau de la Fontasse des rejets d'eaux usées
- fin de la rénovation complète des Ateliers municipaux existants pour les services techniques
- travaux d'isolation des combles des bâtiments publics (COCON 33)
- programme des travaux de voirie rurale (chemins ruraux)
- (re)mise en valeur des couverts et arcades de la place de la République : nettoyage et traitement de protection des carreaux de Gironde ;
- études relatives à la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour permettre notamment : l'extension de la RPA, la création d'un camping sur la zone Bonnard, l'extension de la ZAE du Sauveterrois dont la majeure partie des parcelles est vendue...
- études relatives à la restauration et à la mise en valeur des abords du patrimoine protégé (porte St Romain et La Font, église St Léger, etc.)
- études relatives à l'extension et à la rénovation de la RPA (Résidence Personnes Agées)
- · Etc.



Malgré le contexte économique complexe, qui se traduit par une très importante diminution des dotations de l'État (DGF) et par un moindre soutien financier de nos partenaires traditionnels (État, Département, Conseil Régional, etc.), la politique d'investissement de la commune reste ambitieuse et les deux engagements pris en 2008 et 2014 auprès des Sauveterriens ont été tenus: pas de hausse des taux d'imposition (gel des taux sur la période 2008-2014, baisse de la fiscalité communale en 2015 & 2016 et gel des taux en 2017-2018-2019), tout en veillant à conserver un niveau d'endettement consolidé raisonnable.

L'ensemble des projets communaux se font en respectant ces critères.



INFORMATIONS ET BRÈVES COMMUNALES

GRAINAITERIE MEDIATHEOUE

À la Graineterie Médiathèque les mois de Mai et de Juin 2019 seront riches en rencontres, en découvertes, et en partage de connaissances ! Découvrez le programme :

Samedi 4 Mai à 15h:

Spectacle jeunesse « Lire, élire ».

Dans le cadre de la manifestation « Lire, élire » menée en partenariat avec biblio.gironde, la Graineterie Médiathèque accueillera la compagnie « Claque la Baraque » pour un spectacle mettant en scène les livres de la sélection! Public jeunesse - Places limitées.

Samedi 11 Mai 15h:

Conférence sur les plantes médicinales.

Une conférence passionnante animée par l'ingénieur horticole Véronique Garcia qui mettra l'accent sur les relations entre les hommes et les plantes médicinales à différentes périodes historiques. Public adulte - Dans la limite des places disponibles.

Samedi 18 Mai 15h

Atelier zéro déchet fabrication de tawashi!

Munissez-vous de chaussettes pour cet atelier zéro déchet où Vanessa vous apprendra comment remplacer les éponges du commerce en confectionnant des tawashis avec de vieux textiles. Tout public - Sur inscription

Samedi 25 Mai à 10h30 : Kamis Tapis du Samedi!

Retrouvez les kamishibaïs et les raconte-tapis pour des moments de lecture qui changent...Une animation dédiée aux petits et aux tout petits. De 18 mois à 5 ans.

Samedi 29 Mai 15h:

Atelier numérique avec l'Asso. Cœur de Bastide

L'association Cœur de Bastide propose des ateliers numériques aux plus de 60 ans souhaitant s'initier à l'informatique et à l'utilisation d'internet, ou développer leurs compétences. Trois animateurs seront à votre disposition lors de cette première séance. Un cycle de 10 rendez-vous est prévu. Destiné aux 60 ans et plus. Sur inscription.

Samedi 1er Juin 20h30:

Théâtre « Et je danse aussi » par la Compagnie de la Moisson.

Une lecture théâtrale et musicale inspirée du roman d'A.L Bondoux et J.C Mourlevat qui met en scène la correspondance virtuelle entre deux personnages qui ne se sont pourtant jamais rencontrés : un auteur et une mystérieuse jeune femme admiratrice de son travail. Une intrigue captivante et originale ! Public ado/adulte - Sur réservation.

Mercredi 5 Juin à 14h30 : Bricolo thérapie

Un atelier animé par Capucine, de la société Ac'Handi. Ces ateliers ont été conçus dans un cadre préventif, à destination des personnes vivant à domicile avec une pathologie affectant les capacités cognitives, mais sont ouverts à tous afin d'apprendre à stimuler son cerveau tout en s'amusant!

Mercredi 8 Juin 15h:

Rencontre-dédicace avec Christian Lavergne

Christian Lavergne, auteur sauveterrien, présentera son roman Les Pensées voyageuses. Possibilité de faire dédicacer votre exemplaire...

Samedi 15 Juin à 10h30 : Kamis Tapis du Samedi !

Retrouvez les kamishibaïs et les raconte-tapis pour des moments de lecture qui changent...Une animation dédiée aux petits et aux tout petits.

De 18 mois à 5 ans

Samedi 15 Juin 15h: « Lire, élire » Les résultats!

Découvrez les résultats des votes pour la session 2019 de « Lire, élire » ! Votre livre préféré sera-t-il le vainqueur ? Rendez-vous à la médiathèque pour le découvrir...

Samedi 22 Juin : Vente de livres

Votre médiathèque organise une vente avec les documents retirés de ses collections. Des livres de tous genres et pour tous publics ainsi que des revues vous seront proposés! Rendez-vous de 10h à 12h et de 14h à 17h! La bibliothèque de Gornac proposera également une vente de livres la semaine précédente (semaine du 10 Juin) durant ses horaires d'ouverture habituels.

Vendredi 28 Juin à 19h : Ciné Surprise

Projection d'un film mystère, en version française ou en version originale sous-titrée. Pour les plus curieux, des indices sur l'identité du film seront dévoilés dans les jours précédant la projection. Public ado/adulte - Dans la limite des places disponibles.

Partenariats avec les EHPAD et RA du territoire

Depuis quelques mois déjà, la résidence autonomie (RA) de Sauveterre (ancienne RPA) et la maison de retraite (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes – EHPAD) échangent régulièrement, sous l'égide de la médiathèque.

Au programme, essentiellement des jeux pour l'instant, mais aussi des activités manuelles et d'autres découvertes, comme avec le multimédia par exemple.

L'occasion pour les participants de se retrouver, car beaucoup se connaissent ou, tout simplement, de sortir du cadre de leurs structures respectives.



Ces visites ont lieu une fois par mois, dans la salle d'activités de la RA à Pringis, lors de la venue de la médiathèque pour le portage habituel d'ouvrages aux résidents.

À noter que la médiathèque a également reçu à plusieurs reprises les résidents des EHPAD de Sauveterre de Guyenne et de Rauzan, dans le cadre d'animations notamment lors des « tricothèques » du mois de Mars. L'une des résidentes de l'EHPAD du Bon Pasteur à Saint Brice s'est même convertie en animatrice en faisant une démonstration de ses talents le temps d'un atelier crochet.

INFORMATIONS ET BRÈVES COMMUNALES

ATELIERS « BIEN VIVRE CHEZ MOI »



La commune de Sauveterre-de-Guyenne, en partenariat avec l'association SUD-GIMAD, vous propose de participer à des ateliers thématiques autour du bien vire à domicile, organisés à la Résidence Autonomie Pringis (Route de Libourne).

- Vous êtes en difficulté pour vous déplacer au sein du votre logement, vous avez déjà chuté et vous appréhendez la rechute lors des activités domestiques
- Vous aimeriez avoir des astuces pour des menus équilibrés, appétissants et adaptés à vos problématiques personnelles
- Vous souhaitez faire travailler vos méninges et trouver des astuces pour compenser les petits trous de mémoire
- Vous accompagnez quotidiennement un proche et vous souhaiteriez un moment d'échange et de partage tout en sachant votre proche en sécurité
- Vous souhaitez intégrer un groupe dynamique et partager un moment convivial

Si vous vous sentez concernés par ces attentes, venez participer à nos temps de rencontres. Ils débutent à partir du mois d'avril jusqu'au mois de décembre 2019 et seront animés par des professionnels médico-sociaux : ergothérapeute, psychomotricien, assistante de soins en gérontologie et auxiliaire de vie sociale.

Ils sont gratuits et ouverts sur inscription.

Le SUDGIMAD vous invite donc une fois par mois, le jeudi de 14h à 17h, dans la Résidence Autonomie Pringis (nouveau nom de la RPA), (route de Libourne) à Sauveterre de Guyenne.

Programme des rencontres :

- 25 avril : Mes environnements de vie : identifier les risques et explorer l'environnement
- 23 mai : Mes environnement de vie : agir sur son environnement
- 13 juin : Top chef atelier nutrition : bien manger
- 27 juin : Top chef atelier nutrition : cuisiner ensemble
- 25 juillet : Se sentir bien : le bien être au quotidien
- 29 août : Se sentir bien : se détendre et se relaxer
- 26 septembre : Être et demeurer actif : gestion de l'équilibre et mobilité
- 21 novembre : Mémoire de village : atelier mémoire / Les pouvoirs du cerveau
- 19 décembre : Mémoire de village : atelier mémoire

Pour les aidants, si besoin, nous proposons un accueil de votre proche le temps de la rencontre.

Renseignements et inscriptions : par téléphone (05 56 62 75 00) auprès de Mme Blondel ou Mme Bruchet.

UN NOUVEAU RESPONSABLE DU SERVICE TECHNIQUE



À la suite du départ en retraite de M. Louis LARMANDIEU à l'été 2018, un processus de recrutement d'un nouveau Responsable du Service Technique a été lancé par la municipalité.

Depuis le 1^{er} avril 2019, M. Emmanuel PINAUD, ingénieur territorial, est le nouveau Responsable du Service Technique de la ville.

Salarié du secteur privé dans les travaux publics (1998-2001) puis fonctionnaire d'État (2001-2006), M. PINAUD est fonctionnaire territorial depuis 2006. Il arrive (par mutation) du Conseil Départemental de Dordogne où il occupait les fonctions de Responsable de l'entretien routier départemental depuis 12 ans.

M. PINAUD assure désormais la gestion du Service Technique et de ses agents et s'intègre progressivement dans les projets communaux en cours ou en préparation (rénovation de l'école élémentaire, études sur l'aménagement de bourg...), en collaboration avec M. Christian ACHILLE (Responsable adjoint), les élus et les services municipaux.

Il va notamment organiser la transition vers une gestion différenciée des espaces verts (fin de l'utilisation des produits phytosanitaires...). La commune lui souhaite bienvenue dans la bastide!

BUS DE L'ARTISANAT



La commune de Sauveterre de Guyenne accueille au printemps 2019 le "Bus de l'artisanat" sur la Place de la République. A l'initiative de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Interdépartementale, le Bus de l'artisanat sillonne la Gironde avec pour objectifs d'aller à la rencontre des artisans du territoire et d'apporter des réponses à leurs problématiques.

Deux agents seront présents au sein du bus afin de renseigner les professionnels (installés ou souhaitant s'installer) sur les démarches d'accompagnement, les formalités administratives, les questions d'ordre social et juridique et la gestion d'entreprise. L'autre mission du bus est d'apporter au tout public des informations sur les filières de formation aux métiers de l'artisanat.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à consulter le site officiel : http:// www.artisans-qironde.fr/bus/

Le Bus de l'artisanat sera présent (en complément des 2 premières dates passées : 19 mars et 16 avril) sur la commune de Sauveterre de Guyenne (place de la République) les mardis 21 Mai et 18 Juin 2019.

INFORMATIONS ET BRÈVES COMMUNALES

BIEN VIVRE ENSEMBLE

La commune de Sauveterre-de-Guyenne souhaite rappeler certaines règles du bien vivre ensemble :

Stop aux déjections canines!

Un certain nombre de nos concitoyens, propriétaires de chiens, respectent les règles élémentaires de salubrité, ce dont nous les félicitons. Mais d'autres sont plus laxistes, de nombreuses déjections canines jonchent les trottoirs et les espaces verts au grand dam de nombreux piétons et des employés municipaux en charge de l'entretien de la voirie (désherbage à la main). Des sacs sont mis à la disposition gratuite des propriétaires leur permettant, sans se salir les mains, de ramasser les déjections de leurs chiens. Ramasser, ce n'est pas s'abaisser, c'est une preuve de civisme avec une dimension morale, un geste citoyen, un geste simple.

Rappel: Les déjections canines, effectuées sur la voie publique et non ramassées par le maître de l'animal, sont verbalisables d'une contravention de 2e classe soit un timbre amende de 35 €.

Stop aux dépôts sauvages des ordures ménagères!

Sacs poubelles en dehors des bacs! Sacs poubelles éventrés! Objets de toutes sortes abandonnés sur la voie publique! La commune ne doit pas devenir une décharge à ciel ouvert!

Pourtant, la collecte des ordures ménagères en centreville est assurée une fois par semaine en centre bourg et tous les quinze jours en dehors de la Bastide. Plusieurs bornes d'apport volontaire (BAV) pour le verre et le recyclage (papier, plastique, métal...) sont implantés sur la commune. Des nouvelles BAV enterrées (place du marché aux cochons) permettent aux administrés (seuls résidents de la rue des potiers pour le moment) d'effectuer les dépôts d'ordures ménagères, de verre et emballages ménagers recyclables 7 jrs / 7 et 24 h / 24. La déchèterie de Sauveterre de Guyenne est ouverte du mardi au samedi de 9h à 17h3o pour recevoir les cartons et autres encombrants.

Alors pourquoi le personnel communal doit-il chaque jour de la semaine être confronté sur de nombreux points de notre commune à ce constat désolant de dépôts sauvages ?

Ces comportements induisent du temps pour le service technique et une dépense supplémentaire pour la commune. Chacun est prié de bien respecter les consignes et les jours de ramassage de la collecte sélective.

Le non-respect de la réglementation en matière de collecte d'ordures : heures et jours de collecte, respect du tri sélectif, dépôts de poubelles hors de leur contenant, constitue une infraction sanctionnée par une amende de 2ème classe, pouvant aller jusqu'à 150€ à défaut de paiement ou en cas de contestation de l'amende forfaitaire.

Doit-on en arriver de la répression ? Merci de respecter notre environnement et le personnel communal.



Stop aux bruits de voisinage!

Les bruits désinvoltes ou agressifs pouvant provenir de chaînes hi-fi, d'aboiements, d'appareils électroménagers, de travaux de jardinage ou de bricolage, de pétards, ...sont considérés comme des bruits de comportement.

Plusieurs nuisances sonores ont été signalées par des administrés auprès de l'accueil de la mairie. Pour le bien-être de chacun, merci de respecter quelques consignes élémentaires de bon sens.

L'article R1336-7 du Code de la Santé Publique relatif aux bruits de voisinage sanctionne les bruits de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé par leur durée, leur répétition, ou leur intensité. Leur constat ne nécessite pas de mesure de bruit. Cette réglementation s'applique 24/24H.

Les travaux (bricolage, jardinage...) effectués à l'aide d'appareils bruyants, (tondeuse, perceuse, tronçonneuse,) peuvent être exécutés (Règlement Sanitaire Départemental) :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Quant aux propriétaires d'animaux, ils doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter une gêne pour leurs voisins.

En résumé: L'article R.1334-31 du Code de la Santé Publique stipule: Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

Stop au stationnement gênant!

La commune souhaite rappeler que le stationnement est interdit à tous véhicules (arrêté municipal du 02/08/2018) sur l'accotement droit de la rue des anciens combattants d'AFN (dans le sens descendant du n°2 au n°11) afin de laisser libre le cheminement piéton sécurisé pour les riverains.

BRÈVES ASSOCIATIVES

ENTRE-DEUX-VOIES



L'association Culturelle et Sportive « Entre-Deux-Voies » de Sauveterre-de-Guyenne, dont l'objet est l'utilisation du vélo comme moyen de découverte du Patrimoine, est partie à la découverte des 10 communes de France nommées Sauveterre de 2006 à 2015.

Aujourd'hui, l'association souhaite partager ses souvenirs de voyages à l'ensemble de la population de notre territoire, en proposant une projection publique, le vendredi 31 mai 2019 à 18 heures à la Salle des Fêtes Saint Romain à Sauveterre-de-Guyenne.

UN DON POUR SAUVER DES VIES



L'Amicale des Donneurs pour le Don de Sang Bénévole de Sauveterre de Guyenne et des environs, remercie chaleureusement tous les commerçants et entreprises de Sauveterre et des alentours qui acceptent ou accepteront une affiche dans leur établissement pour annoncer les collectes de sang.

« En acceptant une affiche vous êtes ou devenez les ambassadeurs pour la promotion du Don »

Demain, chacun de nous peut avoir besoin de Sang! Encore merci.

Prochaines collectes de 16h00 à19H00 salle des Fêtes (rue Saint Romain):

- 26 juin 2019
- 21 août 2019
- 27 novembre 2019

Les réserves de l'Établissement français du sang sont très faibles. Nous comptons sur vous!

ATELIER CREATIF ENTRE-DEUX-MERS



Pour fêter ses 20 ans d'existence, l'atelier créatif a organisé le 31 mars un repas festif à la salle des fêtes de Saint Brice. Une centaine de convives adhérents et non adhérents du club se sont retrouvés pour cette journée conviviale autour d'un délicieux repas confectionné comme d'habitude par Yannick Rouzié traiteur à Frimons. L'animation était assurée par Jo-Bernard. Les danseurs s'en sont donné à cœur joie grâce au programme varié proposé par ce sympathique duo.

Messieurs Duru et d'Amecourt maires de Saint Brice et Sauveterre de Guyenne, Madame Rayne maire de Martres et Monsieur le curé ont honoré de leur présence cette belle journée.

L'Atelier vous convie à venir voir ses réalisations :

25 et 26 mai au Château Belrose à Sadirac 9 et 10 juin Château Cheval Blanc à Saint Germain des Graves

7 juillet aux Portes ouvertes à la Ferme Gauvry à Rimons

FÊTE DE LA CAVE SAUVETERRE BLASIMON ESPIET LE 25 MAI 2019



AU PROGRAMME :

Visite des chais (19h15 – 20h15) avec comme thème : Les sens et le vin

Lors de la visite des chais, expérience œnologique sur les sens : la vue, l'odorat, le goût.... Organisation sur 2 groupes, départ devant le magasin de la Cave.

Animation musicale assurée par Mickaël VIGNEAU

Restauration sur place à partir de 19h30 « service à l'assiette »

Patrick VIGNAUD vous propose : Saucisses de veau et frites -Pavé de bœuf et frites

Chirchou Traiteur Paella géante

Mais aussi...Tapas -Assiette de desserts -Kir royal... vente de nos vins

Bal gratuit jusqu'à minuit!

BRÈVES ASSOCIATIVES

SAUVETERRE FETE SES VINS 2019 : LES 26, 27 ET 28 JUILLET



Depuis plusieurs mois, toute l'équipe du Comité d'Animations Culturelles prépare d'arrache-pied la 48° édition de la Fête des Vins de Sauveterre.

L'inauguration de la fête aura lieu le samedi midi, après la réception des délégations des jumelages.

Les intronisations auront lieu le dimanche midi, après la messe des vignerons, comme chaque année.

Le programme des soirées commencera le vendredi avec l'Ecole de Musique de Sauveterre « Musique en Bastide », qui est maintenant partenaire de la fête.

Ensuite, les groupes musicaux s'enchaîneront au travers de musiques vivantes, festives et variées. Fidèle à nos habitudes, nous vous proposons un vendredi soir très rock, avec la venue exceptionnelle du groupe CELKILT.

Le samedi sera sous le signe de la danse avec des groupes très variés, en particulier des spectacles choisis parmi les Scènes d'Eté de la Gironde.

Enfin, le dimanche se terminera en beauté avec le grand orchestre les Méditérannés.

Le Concours des Vins du Sauveterrois aura lieu le samedi à 9h30 à la Salle des Fête St Romain: tout le monde peut y participer.

Sur le stand collectif des vins de la région, chacun pourra déguster avec les Pass-Dégustations, accompagné des commentaires des viticulteurs du Sauveterrois.

Ce sera une fête des vins traditionnelle, dans la joie et la bonne humeur, entourée de nos viticulteurs, des artistes, des traiteurs et des forains, pour accueillir le plus grand monde - l'entrée est toujours gratuite.

Nous aurons cette année, davantage d'animations sur la place, ainsi qu'une émission en direct de Radio France Bleu Gironde, le samedi après-midi.

Vous trouverez le programme en détails dans le nouveau Magazine du CAC 2019, à partir du mois de juillet, sur internet www.cac-sauveterre.fr ou sur Facebook.

Si vous désirez plus de renseignements ou être bénévoles pendant la fête, merci de contacter l'Office de Tourisme ou Laurent Sauts au 06 07 12 87 88 ou sauts@orange.fr

Belle fête des vins à toutes et à tous.

ESTIVALE 2019 : SAMEDI 15 JUIN



Pour célébrer le 37ème anniversaire de la musique, joignez-vous à nous pour danser et lui rendre hommage ! 2 scènes, 9 groupes, une buvette, des tapas, de la bonne humeur et de la musique pour tous les goûts : vous ne pouvez rater ça pour rien au monde ! Du son naît le frisson moussant ...

PROGRAMMATION : J-Silk , Cecech, Luca Ryo, Cey & Rayan, LMPVL, Toxics, Paosa, La chorale de Musiques en Bastide et le groupe de Rap de l'école de musique...

INFOS PRATIQUES: début à 18H, ENTREE GRATUITE, Buvette sur place (à boire et à manger), Adresse: Zone Bonard, Sauveterre-de-Guyenne (33540).

DINERS EN BASTIDE 2019



Suite au succès de l'édition 2018 le Comité d'animation culturelle (CAC) de Sauveterre organise, cette année, 4 dîners en Bastide de juin à septembre 2019. Sauveterriens et visiteurs sont invités à venir déguster les produits et plats régionaux et locaux sur place de 19h à 23h en plein cœur de la Bastide. Une dizaine de producteurs seront présents sur ces diners.

Les «DINERS en BASTIDE» participent à l'animation et l'attractivité du centreville, chaque dîner est accompagné d'une animation musicale.

Inscrivez dès aujourd'hui dans votre agenda ces rendez-vous incontournables de vos prochaines soirées estivales :

- Mardi 18 juin
- · Mardi 9 juillet
- Mardi 6 août
- Mardi 10 septembre

● EL LOCO TOUR 2019 : LA 3^E ÉDITION!



Ils reviennent à Sauveterre de Guyenne avec une soirée encore plus énorme!

Toujours avec l'objectif de faire découvrir des talents locaux, l'association Les Enfants du Live vous présente cette année «l'artisan chansonnier» Julien Bischerour, le groupe de boogie rock Bizness is Bizness, et MAD qui viendra faire des reprises acoustiques de morceaux 90's bien connus!

Mais ce qui vous attend est LOCO!

Oui, le groupe TELEGRAM, composé de membres des Hurlements de Léo, la Cafetera Roja, Damage Case, Innvivo...sera là!

De la world, de la folk, de la chanson, du rock, ils vous emmèneront dans leurs voyages, leurs héritages, avec tout un tas de sonorités différentes!

Et Ryon, la nouvelle pépite du reggae français, viendra vous faire bouger sur son nouvel album «Zéphyr»!

Du son, des vibes, un reggae énergique et engagé, pour une soirée à ne pas manquer!

Alors on vous attend tous très nombreux le samedi 11 mai 2019 à la salle Simone Veil de Sauveterre de Guyenne dès 18h!

Animations, galerie d'arts, jeux pour enfants, stands, bar à vins et restauration sur place!!

De quoi passer une super soirée en famille ...

Réservations sur : https://www.billetweb.fr/el-loco-tour-11-mai

12 euros en prévente et 15 euros sur place Renseignements : @elocotour ou 0699208619

 CLUB DES AÎNÉS DE LA BASTIDE ET DE SES ENVIRONS



Le 13 Février 2019 a eu lieu à l'Assemblée Générale le vote des membres du bureau :

- Présidente : Mme M.Arjac
- 1er vice-président :
 M. F. Ithier
- 2^e vice-présidente : Mme A. Ordroneau
- Trésorière : Mme L. Subirats
- 1ère vice-trésorière : Mme G. Leroy
- 2^e vice-trésorière : Mme P. Ithier
- Secrétaire:
 Mme P. Douzens
- 1ère secrétaire adjointe : Mme L.Aniello
- 2^e secrétaire adjointe : Mme L. Larouze
- Stagiaires:
 - > Mme S. Langel,
 - > Mme C. Elain,
 - > M. J.L. Elain.
- Vérificateur aux comptes : Mme M.F. George.

Les activités du club (pétanque, belote, scrabble, informatique, lotos, gym, marche) vont s'enrichir d'un groupe de parole qui consiste à rendre visite aux anciens adhérents du club à l'Ehpad de Sauveterre.

Nous recevons régulièrement les enfants de l'école maternelle.

Aux delà des frontières de Sauveterre, le club participe aux concours de belote et de pétanque.

Venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus !

BRÈVES ASSOCIATIVES

JEUNES SAPEURS POMPIERS : JSP DE SAUVETERRE



Tu es âgé d'au moins 13 ans ? Tu as l'esprit d'équipe ? Tu aimes le sport ? Tu veux vivre une belle aventure humaine ? Tu veux devenir sapeur pompier ?

Rejoins nos rangs: deviens jeune sapeur pompier! Rendez-vous le 22 juin 2019 à 8h30 au centre de secours de Sauveterre de Guyenne pour les tests de recrutement. Tests écrits (français, maths, niveau 6e) tests sportifs, entretien oral de motivation.

Contactes Jean-Claude Labarre au 06.32.22.08.19.

LA MAISON DES ARTISANS DE SAUVETERRE-DE-GUYENNE

Une boutique, des artisans, des ateliers, des cours et des stages.



LES ATELIAGES

Ateliers découverte au choix, tissage et feutre de laine, le jeudi 30 mai, samedi 22 juin. Contactez-nous au 05.47.47.56.13/ 06.26.57.59.05. Le programme ici : lesateliages.fr / lesateliages@gmail.com

LES ARTS'TYPIQUES

Rappel des horaires de la boutique d'artisans, rue St Romain, du mardi au samedi de 10h00 à 12h30 et de 14h30 à 18h30.

Venez découvrir les créations d'Arta, tricoteuse, de Françoise, créatrice de vêtements et accessoires et de Mademoiselle C, teinture végétale sur textiles. Les calebasses d'Amélie : luminaires, mobiles, plantes suspendues..., le verre soufflé de Feel, les céramiques d'Helen, la maroquinerie de Niko, les tissages d'Hélène : plaids, tapis, coussins, articles pour bébés..., les productions de la Ferme aux fleurs : tisanes, savons, cosmétiques naturels et enfin les créations textiles collectives des Ateliages. ..

ESPACE DE VIE SOCIALE : PASSERELLE



L'association Passerelle œuvre depuis plus de 20 ans sur le bassin de vie de Monségur. Son objectif : proposer des animations, des ateliers, des évènements culturels, des sorties en famille, des temps de rencontres, d'échanges, de débats, tout au long de l'année et accessibles au plus grand nombre.

Que vous soyez grands, petits... moins petits, nous vous accueillons pour créer, installer et développer vos projets.

Passerelle c'est vous! Habitants jeunes, moins jeunes, souhaitant partager votre temps, vos idées, vos savoirs.

N'hésitez pas à venir rencontrer l'équipe qui vous accueillera avec plaisir le temps d'un café, le temps d'un sourire....

Retrouvez l'actualité de Passerelle sur son site Internet et sa page Facebook.

Fête annuelle de Passerelle : Samedi 25 mai 2019 dans nos locaux au n°25 rue St Jean à Monségur

Contactez-nous: Président: Michel FALGUEYRET / 05 56 71 92 73 / passerelle3@ orange.fr/ www.passerelle-monsegur.fr

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

AGENDA

» MAI 2019

08/05 Commémorations (voir page 1)

08/05 Tournoi Pétanque - Zone Bonard

08/05 Tournoi de sixte au stade Jacques Barrière

11/05 Festival de musique «El Loco Tour» à la Salle Simone Veil (voir page 11)

25/05 Fête des mères (voir page 1)

25/05 Fête de la cave coopérative (voir page 9)

26/05 Élections Européennes à la Salle des Fêtes Saint Romain (voir page 1)

31/65 Projection « Les Sauveterre de France » à la Salle des Fêtes Saint Romain (voir page 9)

» JUIN 2019

08/08 Tournoi des enfants U10-U11 et U12-U13 au stade Jacques Barrière

14/06 : assemblée générale AS 19H30 à la salle Sottrum à la mairie

15/06 L'Estivale « Fête de la Musique » à la Salle Simone Veil et extérieurs (voir page 10)

18/06 1er Diner en Bastide (voir page 10)

21/06 Kermesse de l'École Maternelle

22/06 Auditions de l'École de Musique

22/06 Tests de recrutement JSP (voir page 12) 8h30 au Centre de Secours de Sauveterre

22/06 Fête du foot au stade Jacques Barrière

26/06 Collecte de Sang (voir page 9) de 16h à 19h à la Salle des Fêtes Saint Romain

28/06 Kermesse de l'École Elémentaire

» JUILLET 2019

05/07 Concert de l'Espace Jeunes

09/07 2nd Dîner en bastide (voir page 10)

27-26-28/07

Sauveterre fête ses vins 2019 (voir page 10)

Les actualités sont mises à jour au fil de l'eau sur la rubrique «AGENDA» du site internet communal

www.sauveterre-de-guyenne.eu

COMMUNICATION ASSOCIATIVE!

Les supports de communication communaux (L'Écho des Cités, site internet) proposent aux associations du territoire de communiquer gratuitement sur les manifestations passées ou à venir (réunions, fêtes, assemblées générales, résultats sportifs, photos.....).

Si vous souhaitez communiquer par le biais de ces supports, vous pouvez contacter la mairie par mail à l'adresse suivante : sauveterre.mairie@wanadoo.fr